



## ÉDITO DU MAIRE

PROJETS ET FESTIVITÉS  
AU MENU DE L'ÉTÉ !

En ce début de mois de juillet, nous avons souhaité cette lettre chaleureuse, conviviale au plus proche de nos administrés.

Depuis deux ans un projet d'envergure à la Haute Levade mobilise notre équipe. La mise en place de la procédure, concernant la construction d'une résidence sénior, a été longue. Il a fallu s'entourer pour qu'elle soit validée par le Conseil municipal et les services de l'État (voir ci-joint le dossier voté).

À titre personnel je me suis efforcé de ne jamais baisser les bras sur ce lourd projet structurant qui va redessiner le quartier de la Haute Levade.

Coté urbanisation du territoire, cette réalisation doit nous apporter de nouvelles ressources. Il est en effet important de maintenir notre seuil démographique... sur lequel sont indexées nos dotations de fonctionnement !

Tout en étant expérimenté, le quotidien de ma fonction de maire est à cette heure particulièrement exposé à la pression. Élu pour la première fois en 2001, reconduit depuis à trois reprises, éloigné des querelles partisanses, j'ai toujours pratiqué la politique au sens noble : celui de servir l'intérêt général, ne jamais augmenter l'impôt et tirer le meilleur parti de l'intercommunalité.

Profondément attaché à Sainte Cécile, ses valeurs, vous pouvez compter sur mon entière détermination en cette dernière année de mandat pour maintenir la gestion saine de notre commune dans une dynamique constructive pour son avenir et le vôtre.

Au plaisir de vous retrouver nombreux durant l'été, pour partager des moments de détente et de bonne humeur, lors de nos festivités.

Bien à vous !  
Jacques Pépin

## LE CONSEIL MUNICIPAL A FAIT SES COMPTES...

Pour les collectivités, le mois d'avril correspond au vote du budget. Celui de la commune, voté le 4 avril dernier à l'unanimité, est solide avec un total de **1 108 027 €** (fonctionnement + investissement).



Même si, le budget a pu s'équilibrer sans faire de coup de ciseaux, force est de constater que la situation financière des collectivités se dégrade au fil des années. Pour 2024 et 2025, ce sont 48 000 € en moins de taxes additionnelles émanant du département. Une dotation de solidarité rurale de 26 000 € nous a aussi été supprimée pour la deuxième année consécutive.

> CONCERNANT LA SECTION DE FONCTIONNEMENT, l'excédent reporté, après affectation des résultats, s'élève à **233 840 €**.

Le taux des taxes foncières reste inchangé ; **43,52%** pour le foncier bâti, **61,16%** pour le foncier non bâti. Le produit prévisionnel des ressources fiscales pour 2025 serait de : **181 790 €**.

> EN SECTION D'INVESTISSEMENT, des travaux de voirie conséquents sont programmés avec notamment 3 chantiers priorités : la réfection totale, en enrobé, de la montée des Cauvines vers le village (550 m), les Terrasses du Cazet également en enrobé (400m) et la mise en sécurité du chemin de Mignard (500m). Coût des travaux **117 600 € TTC**, subventions accordées DETR 40 % et CDE 25 %.

D'autres travaux de proximité sont programmés : la reconstruction d'un mur au chemin de Tréllys, la destruction des racines ainsi que le reprofilage du chemin du Péage / le remplacement de la chaudière à gaz de l'école par une pompe à chaleur, coût **13 000 € TTC** / la mise en place d'une nouvelle marquise au-dessus de la porte latérale de l'église / l'installation de deux caméras de sécurité sur la commune a été votée. Coût : **30 000 € TTC**, le branchement est confié à l'entreprise INEO.

LE CONSEIL DU 6 JUIN DERNIER DEVRAIT  
FAIRE DATE !

Le conseil municipal a en effet validé la consultation d'un « Appel à Manifestation d'Intérêt ». L'objet de cette dernière, porte sur une mise en concurrence concernant une opération globale de cession dans laquelle la commune céderait deux bâtiments communaux situés à la Haute Levade, en vue d'y réaliser :

- En lieu et place de l'ancienne brocante, une construction par un privé d'une résidence senior pour son propre compte. Mais aussi, une salle communale qui serait rétrocédée à la commune dans le cadre d'une opération de transfert des services publics, à savoir la salle associative et la bibliothèque se situant actuellement dans l'ancienne école.

- Le privé s'engagerait également à restaurer cette dernière pour y créer des logements destinés à l'accueil de nouveaux résidents.

Afin d'assurer juridiquement la viabilité des deux cessions, la municipalité a sollicité un expert immobilier inscrit par la cour d'appel de Montpellier. Valeur vénale totale estimée : **179 000 €**.

L'acte notarié de cette opération immobilière se traduirait par une « dation en paiement ». À savoir, la commune cède l'ex-brocante et l'ancienne école à l'opérateur privé ; il incombe alors à ce dernier, à titre de paiement du prix, d'édifier le bloc communal sur une partie du terrain de l'ancienne brocante, conservée par la commune à cet effet.

Le candidat retenu par la commission « de mise en concurrence » sera divulgué lors du prochain conseil municipal du 18 juillet.

## Proximité

• Vif succès pour « TOP forme », la nouvelle



association de gymnastique attire de plus en plus de membres, à la salle associative de la Haute Levade. Tous les lundis de 18h30 à 19h45, Marc Maurin, le préparateur physique, y propose des activités de renforcement musculaire et cardio, tout en respectant le rythme de chacun. Les inscriptions seront ouvertes dès la rentrée de septembre. Contact et renseignements en mairie.

• L'atelier créatif fait partie du paysage



associatif de Sainte Cécile. Au fil des années, l'association a acquis une solide réputation dans la commune mais aussi en dehors. C'est devenu un rituel, elle nous restitue son travail au début de l'été, en organisant une exposition avec sa grande loterie. Le 19 juin dernier, le maire, accompagné de plusieurs élus, a félicité « toutes ces dames qui produisent de petits chefs d'oeuvre de couture et de broderie, fruit de plusieurs semaines d'activité dans cette salle des Camboux, le jeudi après midi ». Il a également félicité, outre ses membres actives, la présidente « Francine Doré qui poursuit cette charge avec sérieux et détermination ».

• Notre service technique est en pleine saison



Nos cantonniers sur des travaux de voirie.

de débroussaillage. Nos trois cantonniers sont toujours impatiemment attendus, dans nos cœurs de village ; rappelons que la commune possède plus de 30km linéaires de voirie communale ! Nous avons fait à nouveau appel à Félix Odetto, notre prestataire, pour les accotements des routes communales et des écarts mais aussi à un saisonnier pour un remplacement de congés.



Mairie : 04 66 54 81 26  
En cas d'urgence : 06 32 04 05 11  
Agence postale : 04 66 34 14 80



accueil.mairiedesaintececile@laposte.net



4 Place de la Mairie - 30110 Sainte Cécile d'Andorge

Ouverture mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le maire reçoit sur RDV le lundi à partir de 15h.

## DEUX LOURDS CHANTIERS PROFITERONT LARGEMENT À NOTRE COMMUNE



Le site des Deux Lacs est devenu une zone de vie et de stockage.

• **LE BARRAGE DE SAINTE CÉCILE D'ANDORGE** bénéficie de travaux très structurants. Il sera remis intégralement en état pour les 50 prochaines années. L'objectif des travaux est d'augmenter sa capacité d'évacuation. La solution consiste à conforter l'ensemble du parement aval en béton compacté puis à créer au centre de la structure un déversoir pour permettre à l'eau de s'écouler plus facilement en cas de crue. La capacité de stockage de l'ouvrage ne changera pas avec 15 millions de m<sup>3</sup> d'eau susceptibles d'être contenus. C'est le débit maximum qui sera quasiment doublé (de 920 à 1790 m<sup>3</sup>/s).

Pendant la durée des travaux le soutien d'étiage doit être assuré surtout en période de sécheresse. Une autre problématique va rapidement se poser, celle du manque de parkings, durant l'été, du côté de la base nautique et des Remblais !

Ces travaux vont durer 3 ans, ce qui nous donne le temps pour travailler sur la prospective du site et le développement des activités touristiques, sportives et environnementales. Il sera également important de donner à l'ouvrage une dimension pédagogique.

Sainte Cécile, qui revendique la compétence tourisme au sein de l'Agglo, sera bien évidemment force de propositions !



Le conseiller départemental et les deux maires échangent avec les techniciens.



On comprend mieux le mécontentement de certains abonnés qui avaient alerté sur une eau impropre à la consommation !

• **SAINTE CÉCILE VA RETROUVER UNE EAU DE QUALITÉ !** Au village, les conduites d'adduction et de distribution d'eau potable en fonte du village sont dans un état avancé de vétusté et sujettes aux fuites. Les signes de corrosion des conduites sont tels que l'oxydation et le vieillissement progressif des canalisations donnent à l'eau une couleur boueuse (voir photo ci-contre)

Dernièrement, un plan de renouvellement de ces réseaux a été approuvé par le Conseil communautaire d'Ales Agglomération. Une première tranche de travaux de génie civil a commencé, elle concerne le linéaire tracé depuis la gare SNCF jusqu'au château d'eau situé au mas du Mazanquet. Le Coût prévisionnel de ces travaux, réalisé par l'entreprise Benoi, s'élève à 500 000 € HT. Ces travaux sont subventionnés dans le cadre du nouveau dispositif France Ruralité Revitalisation auquel Sainte Cécile est éligible.

Une deuxième tranche est programmée pour 2026, elle sera du même montant très conséquent ! Le maire se félicite de la réactivité et de l'efficacité des services de l'Agglo pour la commune.

## NOTRE AGENDA FESTIF DE L'ÉTÉ

• **SAMEDI 26 JUILLET - 21 h**  
Place de la Haute Levade



La commune accueille le Grand prix de la Chanson, un événement très populaire. Gratuit / Buvette sur place

• **DU 1<sup>ER</sup> AOÛT AU 17 AOÛT**, l'AEP accueille dans l'église de Sainte Cécile, de 16h à 18h les samedis, dimanches, lundis et mardis la très belle exposition des photographies de Yann Arthus Bertrand sur des textes de l'Encyclique du défunt Pape François. **Vernissage le vendredi 1<sup>er</sup> août 2025 à 18h**

• **VENDREDI 8 AOÛT**  
Ce sera la soirée anniversaire des «10 ans de l'association des Amis de l'Église et du Patrimoine»: apéritif à 19h, repas 18€ adultes, 12€ enfants sur la place de l'église. Animation musicale, embrasement de l'église à la nuit tombée offert par la commune (places limitées, inscriptions obligatoires avant le 5 août 2025). Renseignements et inscriptions aux 07 62 55 40 14 ou 06 87 17 19 08.

• **DIMANCHE 17 AOÛT - 21 h**  
Cour de l'ancienne école de la Haute Levade  
Séance de cinéma en plein air du film «La venue de l'avenir»  
5 € /personne.  
Rafrâichissement offert par la commune.

### NUMÉROS UTILES

• Appel d'urgence européen	112
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Violences conjugales	3919
• Enfance maltraitée	119
• E.D.F.	09 73 04 76 71
• Urgence dépannage	09 72 67 50 30
• Service des eaux (REAAI)	04 66 54 30 90
• Trésor Public	04 66 78 45 45
• Maison de santé Simone Veil	04 48 21 57 08
• FILIERIS	04 66 34 02 40
• Encombrants	04 66 54 81 26